

**ACCORD CADRE SUR LES RÉSEAUX BASSE-TENSION, ECLAIRAGE PUBLIC ET
TELECOMMUNICATION - 2016TRAV1
Avenant n°2 au lot 1 – zone Nord**

Le Président du SEZEO,

- Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu l'article 14 du Cahier des Clauses Administratives Générales Travaux applicables aux marchés publics de travaux en vigueur,
- Vu la délibération n°2016/45 du 17 novembre 2016 portant autorisation au Président à signer toute pièce afférente à l'accord cadre cité en objet,
- Considérant que des prestations non prévues au bordereau des prix unitaires sont devenues nécessaires sans apporter de modifications substantielles au contrat,

• DÉCIDE

ARTICLE 1 : de conclure un avenant n°2 au lot n°1 – zone Nord du marché 2016TRAV1 afin d'intégrer au bordereau des prix unitaires les références ci-après :

- Au chapitre 2 « Terrassement » :

TER.800	Réfections (non compris la sous couche d'assise)		
TER.822	Réalisation d'un caniveau technique de protection sur la conduite d'eau potable avec enrobage en sablon	ml	685,95 €

- Au chapitre 4 « Réseau moyenne tension HTA » :

HTA.200	Confection d'une remontée aéro-souterraine HTA : fourniture, mise en place du câble le long du support, fourniture et pose des extrémités, de la gaine de protection, de tous les accessoires de fixation, y compris fourniture du câble		
HTA.205	Fourniture et confection de l'extrémité du câble HTA, la connexion du câble HTA à la cellule	u.	930,00 €

- Au chapitre 7 « Poste de transformation HTA / BT » :

T.300	Fourniture et pose d'un poste de type PSSA comprenant la fouille y compris l'évacuation des déblais, l'enveloppe béton armé, revêtement par enduit, le cuvelage semi-enterré posé sur une assise béton de 0,15 m, la ceinture équipotentielle, la toiture amovible, la porte ouvrante, les fourreaux HT-BT-EP, les 2 coffrets d'EP de S20 encastrés, le Tableau TIPI (IP 2X) type T4x500 équipé d'un départ monobloc type 1 avec fusibles HPC type 2, le raccordement d'un départ BT monobloc type 1, la liaison BT entre le transformateur et le tableau TIPI, la confection et le raccordement aux terres des masses, les affiches réglementaires, la pose des serrures fournies par le concessionnaire. Raccordement HTA non inclus		
T.302bis	PSSA 250 KVA	u.	15 636,05 €

T.700	Transformateurs, équipement électrique et raccordement des câbles d'arrivée HTA		
T.702	Intervention a un poste HTA/BT existant pour l'adjonction d'une cellule manuelle comprenant les manœuvres d'exploitation et de consignation, la mise en place d'un groupe électrogène sur le tableau BT, la fourniture et la pose d'une cellule interrupteur HTA, la fourniture et la confection de l'extrémité du câble HTA, la connexion du câble HTA à la cellule interrupteur	u.	6 283,48 €

ARTICLE 2 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Thourotte, le 07 mai 2019,

Le Président,
O. FERREIRA